Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

VISION SUR LE LAC

Mars 2010

50 ans d'histoire
p.4

L'actualité
p.5

Programme du camp d'été
p.6

www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Message de la mairesse

CHÈRES CONCITOYENNES,
CHERS CONCITOYENS,

L'approche des beaux jours amène avec elle la frénésie du printemps qui gagne jeunes et moins jeunes. Aussi est-ce avec beaucoup de plaisir que je vous présente cette nouvelle édition de Vision sur le Lac, votre bulletin municipal, dans lequel vous pourrez prendre connaissance de l'actualité qui nous concerne et du programme estival du camp de jour.

Je vous rappelle que le mois d'avril est marqué par la Semaine de l'engagement bénévole. Aussi, je tiens à souligner l'excellent travail des nombreux bénévoles et des membres des organismes marthelacquois, qui mettent tout en œuvre pour vous offrir des activités et des services diversifiés, répondant aux besoins et aux intérêts de tous les groupes d'âge. Merci de votre engagement, de votre dévouement et de votre précieuse contribution à notre communauté.

En terminant, les membres du conseil municipal et les employés municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très joyeuse fête de Pâques. Je vous souhaite à tous et à toutes une agréable lecture.

La mairesse,
Me Sonia Paulus

DEAR FELLOW CITIZENS

Better weather is on the way, bringing excitement for the young and young at heart. It is also with great pleasure that I bring you the latest edition of Vision sur le Lac, your municipal newsletter, informing you of the news that affects us, as well as the summer day camp program.

Remember that National Volunteer Week is celebrated in April. I would like to underscore the excellent work performed by the many volunteers and members of Sainte-Marthe-sur-le-Lac's organizations, who do all they can to bring you a variety of activities and services, and fulfil the needs and interests of all age groups. Thank you for your commitment, devotion and precious contribution to our community.

In closing, on behalf of the members of the municipal council and municipal employees, I would like to wish you a verry happy Easter!I

Enjoy your read!

Me Sonia Paulus
Mayor

DÉJEUNER DE LA MAIRESSE

Le deuxième samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h, la mairesse reçoit les citoyennes et citoyens pour échanger et discuter. Cette rencontre conviviale permet d'apporter vos commentaires et suggestions, de discuter d'un projet, de présenter une demande ou de faire une recommandation. Confirmez votre présence en communiquant avec l'adjointe à la direction générale, au 450 472-7310, poste 144.

Votre conseil

Me Sonia Paulus
Mairesse
- MRC de Deux-Montagnes
- Conseil régional des élus des Laurentides
- Comité du 50e anniversaire de la ville
- Office municipal d'habitation
- Responsable du *Vision sur le Lac*
- Comité d'action et de protection de la sablière

François Robillard
District 1
- Comité consultatif d'urbanisme
- Services communautaires
- Administrateur au Forum Jeunesse Laurentides
- Comité intermunicipal de transport des Laurentides
- Comité des incendies
- Comité du 50e anniversaire de la ville

Jean-Guy Lajeunesse
District 2
- Centre local de développement
- Centre de tri Tricentris
- Comité-famille
- Comité des travaux publics
- Comité du 50e anniversaire de la ville

Yves Legault
District 3
- Comité de la sécurité publique
- Comité intermunicipal de transport des Laurentides
- Comité des finances et administration
- Office municipal d'habitation
- Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
- Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
- Comité des incendies
- Comité de circulation
- Pavillon de la jeunesse

André Bessette
District 4
- Comité de sécurité publique
- Comité des finances et administration
- Comité des travaux publics
- Comité de circulation

Annie-Claude Lacombe
District 5
- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité d'action et de protection de la sablière
- Services communautaires
- Pavillon de la jeunesse
- Comité-famille

François Racine
District 6
- Comité sur les mesures d'urgence et sécurité civile
- Comité de circulation

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu à 20 h, les mercredis 14 avril, 12 mai et 9 juin, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

MUNICIPAL COUNCIL MEETINGS

Upcoming municipal council meetings will be held at city hall at 8 p.m. on Wednesday April 14, May 12 and June 9.

ÉCHÉANCE DE TAXES ET DEUXIÈME VERSEMENT

Le deuxième versement de votre compte de taxes doit être effectué au plus tard le jeudi 3 juin. Pour obtenir plus d'information, consultez le dépliant qui a été distribué avec votre compte ou la section Finance et trésorerie de notre site Internet.

INVITATION AUX CITOYENS POUR PARTICIPER AU COMITÉ DE CIRCULATION

Le Comité de circulation, qui est composé de membres du conseil municipal, d'employés municipaux et d'un membre du Service de police, est à la recherche de citoyens désireux de participer aux rencontres. Pour soumettre votre candidature, faites parvenir une lettre d'intention au comité, par courriel, à info@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca, ou par la poste, au plus tard le lundi 12 avril 2010. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX POUR LE CONGÉ DE PÂQUES

Les bureaux municipaux et la bibliothèque municipale seront fermés les vendredi 2 et lundi 4 avril 2010.

CLOSURE OF MUNICIPAL SERVICES FOR THE EASTER HOLIDAY

Municipal offices and the municipal library will be closed on Friday, April 2 and Monday, April 4, 2010

1960 à 2010, **50 ans d'histoire**

UN SOUVENIR DE FAMILLE

L'ALBUM DU 50E ANNIVERSAIRE

Un comité composé de bénévoles a été formé pour créer un album-souvenir à l'occasion du 50e anniversaire de notre ville. Les premières pages de cet ouvrage de grande qualité seront consacrées aux faits marquants de notre histoire. De plus, une section de l'album sera réservée aux familles marthelacquoises qui désirent conserver un souvenir impérissable de leur participation à l'essor de notre communauté. Pour en savoir plus, communiquez M. François Robillard au 450 472-7310, poste 251.

PARTAGEZ VOS SOUVENIRS

PHOTOS, VIDÉOS, COUPURES DE JOURNAUX, ETC.

Le comité de l'album est à la recherche de pièces-souvenirs, de photos, etc., afin de constituer une banque d'images qui seront utilisées toute l'année. Envoyez vos originaux avant le 23 avril, en prenant soin de bien les identifier (ils vous seront retournés), ou envoyez des copies numérisées en format JPG (en haute résolution de 300 dpi). Dépêchez-vous de partager vos trésors!

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le comité organisateur des fêtes du 50e anniversaire souhaite s'entourer de gens dynamiques et enthousiastes, qui ont envie de s'investir et de participer aux célébrations du 50e. Faites-nous parvenir vos coordonnées, accompagnées d'une courte lettre mentionnant vos aptitudes, habiletés et connaissances... et participez à ce projet rassembleur!

POUR REJOINDRE LE COMITÉ DU
50E ANNIVERSAIRE
Tél. : 450 472-7310, poste 109
comite50e@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

TOURNOI DE GOLF DE LA MAIRESSE 2010

FAITES-LE POUR LA CAUSE... ET POUR LE PLAISIR!

La sixième édition du Tournoi de golf de la mairesse aura lieu le mardi 15 juin 2010, au Club de golf Deux-Montagnes. Les recettes amassées lors de ce tournoi permettent de subventionner des organismes sans but lucratif qui offrent des services aux Marthelacquois et Marthelacquoises. Pour obtenir des renseignements ou pour vous procurer des billets, composez le 450 472-7310, poste 144.

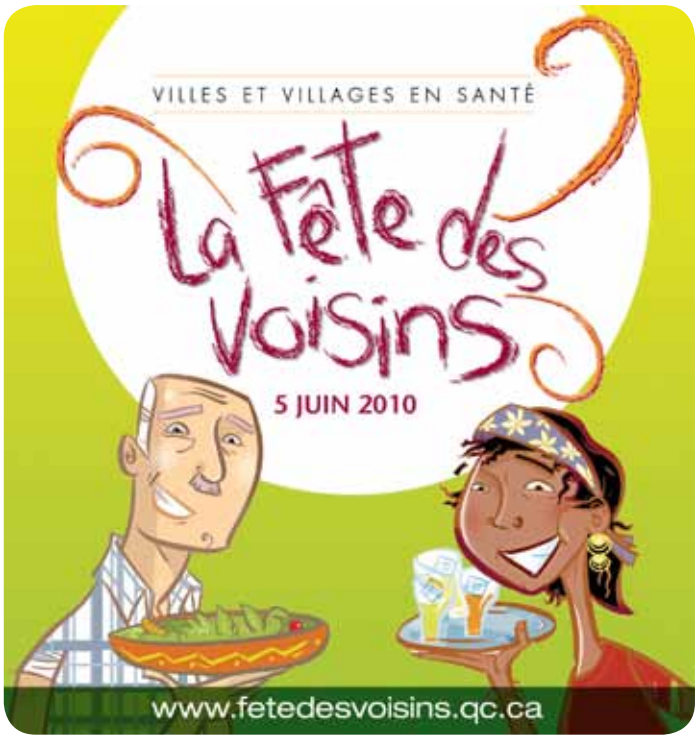

L'actualité

PLAGE DE LA SABLIÈRE

NOUVEAU!

L'ACCÈS SERA GRATUIT!

L'accès à la plage de la Sablière sera désormais gratuit pour les Marthelacquoises et les Marthelacquois. Assurez-vous d'avoir en main votre carte du citoyen valable afin de profiter de la gratuité dès l'ouverture de la plage, le 24 juin prochain. Visitez le site Internet de la Ville ou encore celui de la plage (www.plagedelasabliere.org) pour connaître les heures d'ouverture et les activités proposées.

Information : 450 491-1817.

SABLIÈRE BEACH

FREE ACCESS!

Access to Sablière Beach will now be free for Sainte-Marthe-sur-la-Lac residents. Be sure to have a valid resident card on hand to be able to use the beach for free as soon as it opens on June 24. Visit the City's or the beach's Web site (www.plagedelasabliere.org) for opening hours and activities.

Information: 450 491 1817.

UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Soulignez l'arrivée de votre enfant dans votre famille et posez un geste écologique en vous inscrivant au programme *Une naissance, un arbre*. Tous les enfants nés de parents marthelacquois ou adoptés par des résidants de Sainte-Marthe-sur-le-Lac depuis le 1er octobre 2009 sont admissibles au programme. **Cette année, la Ville innove : pour chaque arbre remis, un arbre sera planté afin d'enrichir notre environnement.**

COMMENT INSCRIRE SON ENFANT?

Pour inscrire votre enfant, vous n'avez qu'à vous présenter à l'hôtel de ville muni des documents suivants :

- une pièce justificative indiquant la date de naissance ou d'adoption de l'enfant (certificat de naissance ou d'adoption, carte d'assurance maladie, etc.);
- la carte du citoyen des parents ou une preuve de résidence;
- une photo originale en plan rapproché, de 4 po x 6 po, qui permet de bien voir le visage et la tête de l'enfant.

Information : www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

CARTE DU CITOYEN

La carte du citoyen est utilisée comme principale preuve de résidence tant pour les adultes que pour les enfants marthelacquois. Elle est obligatoire pour avoir accès à la bibliothèque, aux activités de loisir et aux différents services offerts par la Ville. La carte est gratuite et valable pour une durée d'un an. Une preuve de résidence est nécessaire pour l'obtenir ou la renouveler. Information et adhésion à la bibliothèque ou au centre communautaire.

1RE ÉDITION DU CONCOURS JARDIN FLEURI

Cet été, embellissez jardins, balcons et commerces, et courez la chance de gagner des prix! Procurez-vous le formulaire d'inscription dans le site Internet de la Ville ou à l'hôtel de ville, et retournez-le dûment rempli, au plus tard le 23 juillet, à l'adresse suivante : Concours jardin fleuri, 3000, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0.

FIRST EDITION OF THE GARDENS IN BLOOM COMPETITION

This summer, liven up your garden, balcony and business for a chance to win! Registration forms are available on the City's Web site or at city hall. Forms must be completed and returned by July 23 to the following address: Gardens in Bloom Competition, 3000 chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0.

CAMP D'ÉTÉ 2010
L'ÉTÉ, C'EST FAIT POUR S'AMUSER!

DU 28 JUIN AU 20 AOÛT (8 SEMAINES)

Le programme estival du camp d'été, organisé par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, propose un large éventail d'activités qui plairont aux enfants de 3 à 12 ans. Des moniteurs énergiques, enjoués et amusants feront la joie des enfants au quotidien. Colorée et imagée, la thématique de l'été complétera les activités sportives, récréatives et culturelles. Des sorties sont aussi offertes aux jeunes de 13 à 15 ans.

Les places au camp de jour et aux sorties sont limitées. Les activités du camp d'été feront relâche le 1er juillet, jour de la fête du Canada.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

POUR LES 3 ET 4 ANS

Horaire : du lundi au mercredi (1 journée au choix)
de 8 h 30 à 15 h 30
Lieu : parc municipal, au 3100, rue Laurin
Tarif : 95 $

POUR LES 5 À12 ANS

Tous les enfants de 5 à 12 ans doivent avoir un vélo, un casque et un cadenas pour participer au camp d'été.
Horaire : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h
Lieu : parc municipal, au 3100, rue Laurin
Tarif : 155 $

BAIGNADE

Selon un horaire établi, les enfants se baigneront à la plage municipale. Ils doivent donc avoir un maillot de bain, une serviette ainsi que de la crème solaire.

DÉPLACEMENTS À VÉLO

Les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde peuvent profiter d'un accompagnement à vélo pour se rendre au parc municipal, à partir de divers points de rencontre, à proximité de leur lieu de résidence.

- Rendez-vous du matin : 8 h 30
- Retour d'après-midi : 16 h

LIEUX DE RENCONTRE

Parc Clair-de-Lune, au 333, 6e Avenue
Centre Communautaire, au 99, rue de la Mairie
Parc Félix-Leclerc, au 2965, chemin d'Oka
Parc de la Fraternité, rue Roger
Parc Maurice-Binette, au 60, 31e Avenue
Parc Rolland-Laliberté, au 25,13e Avenue
École primaire des Lucioles, au 320, rue de Sève
Plage municipale, au 80, 43e Avenue

LES SORTIES EN FOLIE!

Les sorties sont tout indiquées pour les enfants qui ont soif d'aventure. Un tarif s'applique à chaque sortie choisie. Or, les sorties sont facultatives, et une journée d'animation régulière au camp de jour est prévue pour ceux qui ne s'inscrivent pas aux sorties.

MARDI 6 JUILLET :

Le Royaume de Nulle Part (5 à 12 ans)

Dans un monde médiéval et fantastique, les enfants devront faire preuve d'astuce et d'adresse pour résoudre les énigmes et les mystères lors de leur quête du Royaume de Nulle Part. Une activité grandeur nature, en plein air, où les enfants sont les héros.
Tarif : 20 $

MARDI 13 JUILLET :

Funtropolis (5 à 12 ans)

Pour dépenser son énergie, grimper, ramper, sauter, glisser et sans aucun doute s'amuser, il y a la sortie au centre d'amusement Funtropolis! Des labyrinthe, des trampolines, des glissades, une tyrolienne et des milliers de balles de mousse multicolores qui tombent du ciel. Une activité colorée remplie de rebondissement!
Tarif : 22 $

MARDI 20 JUILLET :

Géomission (5 à 15 ans)

La mission secrète de cette journée : trouver des indices, résoudre des énigmes et suivre la bonne route! Grâce à la technologie du GPS, les participants pourront développer leur sens de l'orientation et de l'observation afin de relever des défis à leur mesure!
Tarif : 24 $

SERVICE DE GARDE

Horaire : du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 8 h 30 et de 16 h à 18 h
Lieu : parc municipal, au 3100, rue Laurin
Tarifs : matins seulement : 65 $
soirs seulement : 65 $
matins et soirs : 125 $

CAMP AVANT LA RENTRÉE SCOLAIRE

LA FIN DE L'ÉTÉ...DÉJÀ LA RENTRÉE ?

Avant le retour en classe, une dernière semaine de camp est proposée pour les enfants de 5 à 12 ans qui souhaitent faire durer le plaisir. Des activités ludiques et amusantes sont au programme. Le nombre de places est limité.

Du 23 au 27 août
Service de garde inclus, de 6 h 30 à 8 h 30 et de 16 h à 18 h

Horaire : Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h
Lieu : Centre communautaire, 99, rue de la Mairie
Tarif : Semaine complète : 125 $
À la journée : 30 $

PROGRAMME APPRENTI-MONITEUR

(Nombre de places limités, expérience bénévole)

Tu es âgé de 14 ou 15 ans? Tu veux acquérir de l'expérience? Tu es dynamique, motivé, responsable et tu adores les enfants? Eh bien! le programme Apprenti-moniteur s'adresse à toi.

Tu auras la chance d'être encadré par des moniteurs d'expérience et compétents qui te transmettront leurs petits trucs du métier!

De plus, tu recevras une formation de base en animation. Le programme Apprenti-moniteur est un défi stimulant qui te permettra de vivre une belle expérience et peut-être même éventuellement de devenir toi aussi un moniteur! La sélection des candidats sera faite à la suite de la réception des documents et seuls les candidats retenus seront contactés pour une entrevue.

COMMENT FAIRE?

- Remplis le formulaire du programme Apprenti-moniteur ;
- Joins ton curriculum vitæ avec toutes les expériences et activités pertinentes;
- Envoie-le avant le vendredi 28 mai 2010 par courriel, par la poste ou viens le porter :

Programme Apprenti-moniteur
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
m.poirier@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Informations : 450 472-7310, poste 149

MARDI 27 JUILLET :

École d'équitation Sylvie Héneault (5 à 12 ans)

Parfait pour les petits et grands cavaliers, ceux qui aiment les chevaux ou ceux qui désirent rencontrer ces animaux pour la première fois! Lors de cette journée, les enfants pourront toucher, flatter, brosser des chevaux et surtout monter à dos de cheval dans un environnement sécuritaire. Une journée de découverte et de plaisir qui passera au grand galop!

Tarif : 24 $

MARDI 3 AOÛT :

La Ronde (3 à 15 ans)

Amène-nous à la Ronde... la tête en bas, les pieds dans le vide, un petit tour à droite et un autre à gauche... Bref, une journée excitante pour ceux qui aiment les sensations fortes!

Tarif : 35 $ (autobus seulement 9 $ pour les enfants détenteurs du passeport- saison 2010)

MARDI 10 AOÛT :

Super Aqua Club de Pointe-Calumet (3 à 15 ans)

Une journée rafraîchissante attend les enfants au Super Aqua Club lors d'une saucette dans la piscine à vagues ou d'une descente dans les nombreuses glissades. Sortie appréciée par les enfants qui se sentent comme des poissons dans l'eau!

Tarif pour les enfants de 3 et 4 ans : 26 $
Tarif pour les enfants de 5 à 12 ans : 27 $
Tarif pour les jeunes de 13 à 15 ans : 28 $
(Autobus seulement 5 $ pour les enfants détenteurs de la passe de saison 2010)

MARDI 17 AOÛT :

Boute-en-train et Gymrep (5 à 15 ans)

En l'air et sur terre, les activités du camp Boute-en-train et de Gymrep répondront aux besoins de l'enfant acrobate et amateur de plein air! Au programme de la journée, des activités de trampoline et de gymnastique, de l'hébertisme et de la baignade!

Tarif : 26 $

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTIONS DU 12 AU 30 AVRIL 2010

- Carte du citoyen valable obligatoire (gratuite au centre communautaire et à la bibliothèque municipale)
- Formulaire d'inscription dûment rempli et indiquant le type de camp et les sorties sélectionnées
- Un formulaire par enfant (photocopies acceptées)
- Un seul mode de paiement, par chèque libellé à l'ordre de la « Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ». Il est possible d'effectuer le paiement en deux versements :
  - 1er versement en date du 30 avril 2010 paiement du camp de jour, du service de garde et du chandail additionnel s'il y a lieu;
  - 2e versement en date du 21 mai 2010 (paiement des sorties choisies).

Déposez ou postez le formulaire d'inscription et les chèques à l'adresse suivante :

Inscription camp d'été 2010
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Horaire du centre communautaire pour les inscriptions :
Lundi au jeudi : de 8 h 30 à 16 h 30
Mercredi 21 avril : de 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : de 8 h 30 à 13 h
Samedi 17 avril : de 9 h à 12 h

ANNULATION D'ACTIVITÉS

La Ville se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Les personnes inscrites seront avisées et les frais d'inscription seront remboursés en totalité. En cas de pluie, les sorties peuvent être reportées à une date ultérieure ou annulées.

Toute demande d'annulation ou de transfert d'activités par le citoyen doit être acheminée par écrit. Les demandes recevables seront traitées conformément au règlement relatif à la tarification des biens et services.

INSCRIPTION TARDIVE

Des frais de 15 $ par activité s'ajoutent au tarif indiqué conformément au règlement relatif à la tarification des biens et services.

TRAITEMENT DES INSCRIPTIONS

L'ordre de priorité sera établi en fonction de la date de réception lors d'une inscription en personne ou celle inscrite sur le sceau de la poste. Les inscriptions seront traitées sur la base du premier arrivé premier servi. Nous communiquerons avec les participants seulement en cas de problème.

REÇUS D'IMPÔT

Prenez note que tous les reçus d'impôt (relevés 24) seront émis au nom du payeur. Le numéro d'assurance sociale de ce dernier est requis : S.V.P l'inscrire sur le formulaire d'inscription dans l'espace prévu à cet effet.

ÂGE DES PARTICIPANTS

L'enfant doit avoir l'âge requis au début du camp choisi.

TARIFICATION FAMILIALE

Pour les enfants d'une même famille applicable, sur l'inscription au camp d'été seulement :

- 1re inscription : tarif indiqué de l'activité;
- 2e inscription : tarif indiqué de l'activité moins 15 $;
- 3e inscription : gratuité sur le ou les activités ayant le coût le plus bas.

NON-RÉSIDENTS

L'inscription des enfants aux activités du camp d'été est majorée de 100 % pour les non-résidents. De plus, la carte du citoyen non-résident, offerte au coût annuel de 25 $, est obligatoire.

Informations : Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, au 450 472-7310, poste 145

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
CAMP D'ÉTÉ 2010

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (un formulaire à remplir par enfant)

N° de carte du citoyen : _____ Date d'expiration : _____

Prénom et nom de l'enfant : _____

Adresse : _____ Tél.: _____

Date de naissance : _____ Âge : _____

RÉPONDANTS

Prénom et nom de la mère : _____

Téléphone au travail : _____ Cellulaire : _____

Prénom et nom du père : _____

Téléphone au travail : _____ Cellulaire : _____

GRANDEURS DE CHANDAIL

Enfant : ☐ Très petit ☐ petit ☐ moyen ☐ grand **Adulte** : ☐ petit ☐ moyen ☐ grand

INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR

Veuillez prendre note que l'inscription au camp de jour inclut les frais pour deux activités spéciales qui auront lieu au cours de l'été. Le coût d'inscription comprends également 1 chandail par enfant. Chandail additionnel 10 $ _____ x 10 $ (même grandeur)

CAMP DE JOUR 3 ET 4 ANS 28 juin au 20 août **95 $** (1 jour au choix)

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi

☐ **CAMP DE JOUR 5 À 12 ANS** 28 juin au 20 août **155 $**

SERVICE DE GARDE 5 À 12 ANS lundi au vendredi

☐ Matins seulement 6 h 30 à 8 h 30 **65 $** ☐ Soirs seulement 16 h à 18 h **65 $**

☐ Matins et soirs 6 h 30 à 8 h 30 et 16 h à 18 h **125 $**

Lieu de rencontre à vélo : matin_____ soir_____

☐ **CAMP DE LA RENTRÉ SCOLAIRE 5 À 12 ANS À LA SEMAINE** 23 au 27 août **125 $**

CAMP DE LA RENTRÉ SCOLAIRE 5 À 12 ANS À LA JOURNÉE 23 au 27 août **30 $ /JOUR**

☐ Lundi 23 août ☐ Mardi 24 août ☐ Mercredi 25 août ☐ Jeudi 26 août ☐ Vendredi 27 août

Total camp de jour + service de garde + chandail additionnel _____ $

CHOIX DE SORTIE (Cochez)

☐ 6 juillet : Royaume de Nulle Part (5 à 12 ans) **20 $**

☐ 20 juillet : Géomission (5 à 15 ans) **24 $**

☐ 3 août : La Ronde (3 à 4 ans) **35 $**

☐ 3 août : La Ronde (13 à 15 ans) **35 $**

☐ 10 août Super Aqua Club (3 à 4 ans) **26 $**

☐ 10 août Super Aqua Club (13 à 15 ans) **28 $**

☐ 17 août Boute-en-train et Gymrep (5 à 15 ans) **26 $**

☐ 13 juillet : Funtropolis (5 à 12 ans) **22 $**

☐ 27 juillet : École d'équitation Sylvie Hénault (5 à 12 ans) **24 $**

☐ 3 août : La Ronde (5 à 12 ans) **35 $**

☐ 3 août : La Ronde (autobus seulement) **9 $**

☐ 10 août : Super Aqua Club (5 à 12 ans) **27 $**

☐ 10 août : Super Aqua Club (autobus seulement) **5 $**

Total pour les sorties :_____ $

TOTAL DES FRAIS À PAYER

Camp de jour + Service de garde + chandail additionnel =_____$ + sorties _____= Total à payer _____ $

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la « Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac » et doivent accompagner le formulaire d'inscription.

AUX FINS D'IMPÔT

Nom du payeur : _____

Adresse : _____

N° d'assurance sociale :_____ N° de carte de citoyen : _____

Signature du répondant : _____ Date : _____

FICHE DE L'ENFANT
CAMP D'ÉTÉ 2010

Prénom et nom de l'enfant : _____

Est-ce que votre enfant souffre d'allergie? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez la nature de ses allergies (alimentaire, médicament, etc.) ainsi que le type de réaction :

_____

_____

_____

Votre enfant a-t-il à sa disposition une dose d'adrénaline (Épipen, Ana-Kit) en fonction de ses allergies :

☐ Oui ☐ Non

Maladies, particularités ou malaises à signaler : _____

_____

_____

Votre enfant sait-il nager? ☐ Oui ☐ Non

COORDONNÉES DE TROIS PERSONNES, autres que les répondants, à joindre en cas d'urgence.

1) Nom de la personne à joindre en cas d'urgence : _____

Téléphone : _____ Lien avec l'enfant : _____

2) Nom de la personne à joindre en cas d'urgence : _____

Téléphone : _____ Lien avec l'enfant : _____

3) Nom de la personne à joindre en cas d'urgence : _____

Téléphone : _____ Lien avec l'enfant : _____

DÉPART DE L'ENFANT (cochez)

☐ L'enfant est autorisé à quitter seul

☐ Noms des personnes autorisées à venir chercher l'enfant:

Nom_____ lien avec l'enfant_____

Nom_____ lien avec l'enfant_____

Nom_____ lien avec l'enfant_____

Nom_____ lien avec l'enfant_____

En signant la présente, j'autorise la direction du camp à prodiguer à mon enfant tous les soins médicaux nécessaires. Si la direction du camp le juge nécessaire, je l'autorise également à transporter mon enfant par ambulance, ou autrement, dans un établissement hospitalier ou de santé communautaire. De plus, s'il est impossible de me joindre, j'autorise le médecin choisi par les autorités du camp à prodiguer à mon enfant tous les soins médicaux requis par son état, y compris la pratique d'une intervention chirurgicale, des injections, l'anesthésie et l'hospitalisation. Je reconnais également, qu'en cas d'urgence, le consentement aux soins médicaux n'est pas nécessaire si la vie de mon enfant est en danger ou son intégrité menacée et que le consentement ne peut être obtenu en temps utile. J'autorise également le camp à utiliser ou à permettre l'utilisation, à des fins publicitaires, dans les brochures, revues, journaux, Internet ou autre outil de communication, de matériel photographique ou cinématographique sur lequel apparaît mon enfant et réalisé durant son séjour au camp. Tout matériel utilisé demeurera la propriété du camp.

Je reconnais que mon enfant qui utilise les installations du camp le fait à ses propres risques.

Signature du répondant : _____ Date : _____

FORMULAIRE
PROGRAMME APPRENTI-MONITEUR

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

N° de carte du citoyen : _____ Date d'expiration : _____

Prénom et nom : _____

Adresse : _____ Tél.: _____

Ville : _____ Code postal : _____

Date de naissance : _____ Âge : _____

GRANDEURS DE CHANDAIL

☐ petit ☐ moyen ☐ grand ☐ très grand

- N'oublis pas de joindre ton C.V au formulaire.
- Toutes tes expériences bénévoles, extra scolaires et sportives peuvent être décrites sur ce document, n'hésites pas à t'en servir !

Qu'est-ce qui te motive à poser ta candidature pour être apprenti-moniteur cet été? _____

_____

_____

Quelles sont tes expériences avec les enfants? _____

_____

_____

Quels sont tes intérêts et tes passe-temps? _____

_____

_____

Comment t'impliques-tu à l'école et dans ta communauté? _____

_____

_____

* Tous les candidats retenus au programme d'Apprenti-moniteur pourront s'impliquer bénévolement au camp d'été selon leur disponibilités entre le 28 juin et le 20 août 2010. Les disponibilités seront demandées lors de la journée d'entrevue.

Prénom et nom du candidat : _____

Signature : _____ Date : _____

Prénom et nom du répondant : _____

Signature : _____ Date : _____

Rappel : tu dois être âgé entre 14 et 15 ans au début du camp le 28 juin 2010.
La date de l'entrevue sera donnée lors de l'appel des candidats sélectionnés.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 28 mai 2010

RAPPEL POUR LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

DESIGN DE PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Centre communautaire - niveau débutant

Initiation au design d'aménagement paysager : identification des besoins et des végétaux en vue d'embellir une propriété.
Matériel requis : une liste du matériel nécessaire sera fournie au premier cours. Prévoir environ 15 $ d'achat de matériel

Durée : 10 semaines
Début : 6 avril Fin : 8 juin

Âge	Jour	Heure	Coût
15 ans et +	Mardi	19 h à 21 h	90 $

COURS DE FABRICATION DE CHOCOLAT (MERCKENS)

Centre communautaire

Initiation aux techniques du chocolat Merckens, fabrication, moulage en 3D. Confection de différentes truffes, réalisation d'une ganache, montage de gâteaux, chocolat de Pâques.
Matériel en sus.

Durée : 5 semaines
Début : 17 avril Fin : 15 mai

Âge	Jour	Heure	Coût
Adulte	Samedi	9 h à 12 h	90 $

GARDIENS AVERTIS

Centre communautaire

Ce cours de la Croix-Rouge canadienne présente les notions de base de soins de l'enfant et les mesures de sécurité en gardiennage. Attestation remise à chaque participant. Deux séances de 4 heures.

Âge	Jour	Heure	Coût
11 à 14 ans	Samedi 17 avril et dimanche 18 avril	9 h à 13 h	45 $

LE SON DES GAMINS

Centre communautaire

À travers le jeu, parents et enfants mettent en pratique des stratégies de stimulation globale de la communication et du langage. Ateliers animés par une technicienne du langage. Halte-garderie disponible pour les frères et sœurs. Collation offerte aux enfants. Cette activité est réalisée par le Comité d'action local Deux-Montagnes/Sud de Mirabel.

Durée : 8 semaines
Début : 9 avril Fin : 28 mai

Âge	Jour	Heure	Coût
3 à 5 ans	Vendredi	9 h 15 à 10 h 45	Gratuit

Carte du citoyen valabe requise
Date limite d'inscription : 6 avril

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, inscriptions et information au 450 472-7310, poste 145

RELÂCHE DES ACTIVITÉS DE LOISIR LORS DU CONGÉ DE PÂQUES

Du 2 au 5 avril 2010 inclusivement, les activités de loisir offertes par le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire font relâche en raison du congé de Pâques.

CLUBS DE MARCHE ET DE COURSE À PIEDS

Vous êtes amateurs de l'une ou l'autre de ces activités et vous aimeriez les pratiquer en groupe? Contactez dès maintenant le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, **par courriel g.marion@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca ou par téléphone au 450 472-7310, poste 146.**

BAIN LIBRE ET ACTIVITÉS AU COMPLEXE AQUATIQUE SAINT-EUSTACHE

À la suite d'une entente intervenue entre la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et la Ville de Saint-Eustache, les Marthelacquois et Marthelacquoises ont depuis le privilège d'accéder au bain libre gratuitement sur présentation de leur carte du citoyen valable, et de bénéficier de la même tarification aux activités aquatiques que les résidants de Saint-Eustache. Les inscriptions aux activités de la session du printemps 2010 pour les résidants de Sainte-Marthe-sur-le-Lac aura lieu le mardi 23 mars, en ligne, à compter de minuit et une minute. La carte du citoyen valable est obligatoire. La programmation sera disponible à la mi-mars et pourra être consultée sur le site Web de la Ville de Saint-Eustache, au http://www.ville.saint-eustache.qc.ca.
Pour renseignements : 450 974-5000.

Agenda des associations

DANSE EN CŒUR

Les amateurs de danse sont invités au souper de fin de session, qui aura lieu le samedi 24 avril au centre communautaire, situé au 99, rue de la Mairie. Le nombre de places étant limité, contactez-nous rapidement pour réserver votre billet. Téléphonez à Francine Turcotte, au 450 623-0786 (en soirée), à Colette Lecompte, au 450 491-5774 (en soirée), ou envoyez un courriel à danseencoeur@videotron.ca.

DANSE DE L'AMITIÉ

Participez à nos cours de danse en ligne et sociale les lundis, de 10 h à 11 h 30 pour les débutants, de 12 h 45 à 14 h 30 et de 19 h 30 à 21 h pour les intermédiaires. Une soirée de pratique aura lieu le samedi 27 mars au centre communautaire. Informez-vous sur le souper de fin de session, qui aura lieu chez Constantin le samedi 8 mai, auprès de Jean-Claude, au 450 473-8247, de Louise, au 450 623-0241, ou de Jackie, au 450 623-0230.

PÉTANQUE LES AMIS DE SAINTE-MARTHE

Le comité du club de pétanque Les amis de Sainte-Marthe prépare sa prochaine saison et invite les membres à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le 14 avril, à 19 h, au centre communautaire. Tous ceux qui veulent se joindre au groupe sont les bienvenus. Pour information, contactez le président, Léo Brunet, au 450 473-4029.

LA POPOTE ROULANTE

L'organisme sans but lucratif prépare depuis 19 ans des repas pour les Marthelacquois dans le besoin. Vous aimeriez bénéficier des services de la Popote ou encore donner un peu de votre temps? Communiquez avec Léo Brunet, au 450 473-4029.

NOUVEAU SITE INTERNET

PRÉVENTION TÉLÉPHONIQUE ÉCOUTE AUX AÎNÉS

Visitez le nouveau site Internet de l'organisme, au www.ecouteauxaines.onlc.fr

LES CERCLES DE FERMIÈRES ONT 95 ANS

Le 25 février 2010 a marqué l'anniversaire de fondation du 1er cercle à Chicoutimi. Cette association féminine apolitique est vouée à l'amélioration des conditions de vie de la femme, de la famille mais également à la transmission du patrimoine culturel et artisanal. Elle compte 683 cercles et plus de 13 136 membres à travers la province. À titre bénévole, les membres participent à des projets humanitaires tels que le tricotage de bonnets pour les nouveau-nés, la confection de bandeaux de tête pour les femmes qui ont perdu leurs cheveux à la suite d'un cancer, la récupération de cellulaires usagés et de cartouches d'encre vides pour les remettre à Mira, etc. Vous aimeriez apprendre le tricot, le crochet, la broderie, la couture ou à confectionner une courte-pointe? Contactez Ginette Lalonde, au 450 491-7562, ou Rose-Marie Pharand, au 450 623-0054.

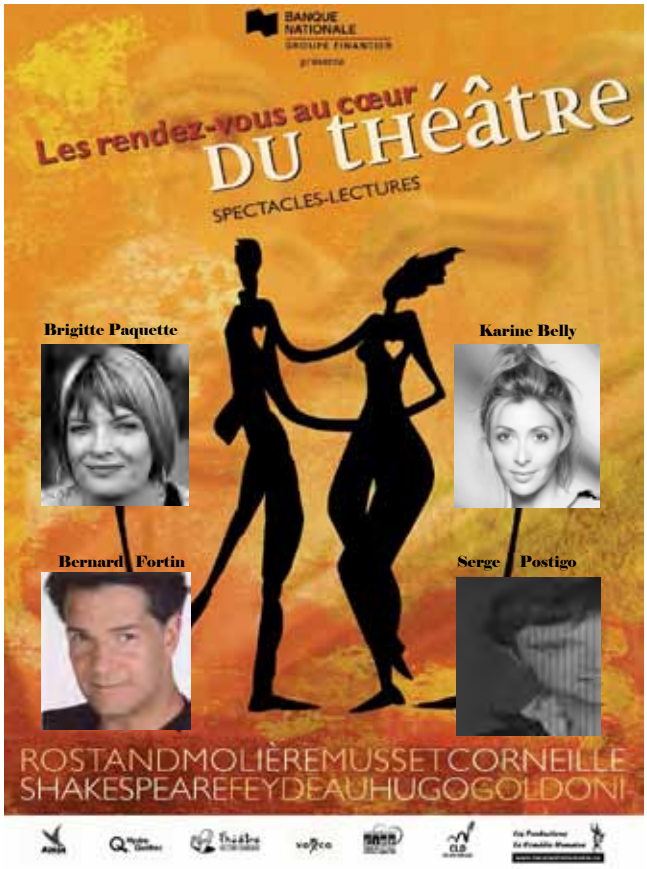

Centre d'art LA PETITE ÉGLISE – Saint-Eustache – 27 MARS à 20h00
Billetterie: (450) 974-2787

La Bibliothèque

CHOIX DE NOUVEAUTÉ DE MICHELINE ALOI

AUTEURE : James Patterson
TITRE : *Dernière escale*
ÉDITIONS : Archipel
COLLECTION : Thriller

RÉSUMÉ : Depuis la mort de son mari et son remariage avec Peter Carlyle, célèbre avocat new-yorkais, Katherine Dunne est au bord de la crise de nerfs. Carrie, 18 ans, Mark, 16 ans, et Ernie, 10 ans, ne supportent pas leur beau-père et font vivre à leur mère un enfer.

Pour apaiser les esprits, Katherine part en croisière dans les Bahamas avec ses trois enfants. Mais, à peine les amarres larguées, les ennuis s'accumulent... jusqu'au naufrage. Les Dunne sont portés disparus!

Les recherches, arrêtées faute de résultats, reprennent le jour où un pêcheur remonte par miracle une bouteille contenant un SOS. Les Dunne sont en vie! Mais quelqu'un a tout intérêt à les retrouver avant les autorités, et à les éliminer... définitivement!

CONNAISSEZ-VOUS LES SERVICES OFFERTS À VOTRE BIBLIOTHÈQUE ?

- Prêts entre bibliothèques et liste de nouveautés
- Accès à deux postes de travail munis de l'Internet
- Activités Heure du conte (Pâques, Halloween et Noël)
- Réservation de documents
- Conférences et expositions
- Service de télécopie et de photocopie
- Émission de carte du citoyen

COUP DE CŒUR DE MICHELINE CHEVALIER-DESROCHERS

AUTEUR : Yves Beauchemin
TITRE : *Charles le téméraire*
Vol. 1 : Un temps de chien
Vol. 2 : Un saut dans le vide
Vol. 3 : Parti pour la gloire
ÉDITIONS : Fidès

RÉSUMÉ : Né en 1966 dans un quartier populaire de l'Est de Montréal, Charles Thibodeau est de la trempe des véritables héros, qui savent transformer les mauvais coups du sort en revanches sur le destin. On le croyait mort à sa naissance? Plus vigoureux que jamais, il revient à la vie entre les mains de l'ambulancier qui l'accueille dans ce monde. Sa mère meurt alors qu'il n'a que quatre ans? Son père est un ivrogne calamiteux? Qu'à cela ne tienne! Vif, intelligent, débrouillard, candide, le gamin se dote d'une vraie famille grâce à quelques alliés précieux : le quincaillier Fafard, une maîtresse d'école compatissante, l'épagneul Bof, créature du bitume tout comme son maître, et tant d'autres encore...

Autour de ce téméraire de charme gravite tout un monde de personnages attachants, qui font un heureux contrepoids à certaines figures maléfiques que l'existence jettera sur sa route. Roman d'apprentissage, peinture sociale, Charles le téméraire est une fresque aussi ambitieuse que remarquable. De la garderie à l'école, du camp de vacances à la salle de billard, Charles grandit, et avec lui le Québec effervescent de la seconde moitié du XXe siècle. Au cours de cette passionnante chevauchée, le lecteur aura vu la crise d'octobre 1970 à travers les yeux d'un enfant, il aura découvert Balzac avec la sensibilité à fleur de peau d'un adolescent qui, nouveau Rastignac, entre dans l'âge adulte en s'écriant : À nous deux, Montréal!

Avec pour toile de fond quelques-uns des événements qui ont marqué l'histoire récente du Québec, le destin de cet attachant personnage ne nous est pas indifférent, et c'est avec un réel plaisir que nous le suivons dans ce parcours parsemé d'embûches et d'amour.

Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, le 23 avril

Pour souligner cette journée spéciale, votre bibliothèque municipale invite jeunes et adultes à s'enrichir culturellement en participant à des jeux-questionnaires sur la littérature et courir ainsi la chance de mériter un chèque-cadeau d'une librairie. Les jeux-questionnaires seront disponibles à la bibliothèque et sur le site Web à compter du 1er avril. Ils devront être déposés au plus tard le 23 avril à 12 h dans la boîte prévue à cet effet, au comptoir de prêt. Également, une rose, symbole de cette journée mondiale, et un signet conçu spécialement pour l'occasion par une artiste de la région, seront offerts aux usagers (quantités limitées) qui se présenteront à la bibliothèque ce jour-là. Une amnistie d'amende pour les retards sera accordée ce jour-là à ceux et celles qui rapporteront leurs livres et documents, et ce, en échange de denrées non-périssables.

Horaire de la bibliothèque lors des jours fériés

En raison de la fête de Pâques, la bibliothèque municipale sera fermée le dimanche 4 avril et le lundi 5 avril 2010. L'horaire habituel reprendra à compter du mardi 6 avril, dès 14 h. Notez que, le lundi 24 mai 2010, Journée nationale des patriotes, la bibliothèque sera fermée. Pour éviter tous frais de retard, la chute à livres demeure disponible pour recevoir vos documents.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE
JUSQU'AU 31 MAI 2010

Lundi au jeudi, de 14 h à 20 h
Vendredi, de 10 h à 14 h
Samedi, de 10 h à 16 h
Dimanche, de 13 h à 16 h

Information : 450 974-7111, poste 101

Heure du conte de Pâques

À l'occasion de la fête de Pâques qui arrive à grands pas, les enfants de 4 à 8 ans sont invités à assister à un conte animé le jeudi 1er avril, à 18 h 30, au centre communautaire. Cette activité est gratuite, et la carte du citoyen valable est obligatoire. Réservation requise (places limitées).

Club de lecture du rat Biboche pour les 3 à 6 ans

La bibliothèque municipale offre à ses abonnés âgés de 3 à 6 ans de se joindre au club de lecture du rat Biboche et de découvrir l'univers passionnant des livres et de la lecture. Le club propose aux enfants des activités, des jeux, des bricolages et des concours. L'inscription, dès le 8 mars à la bibliothèque municipale, est gratuite et la carte du citoyen valable est obligatoire. Les activités du club se dérouleront du 8 mars au 3 mai 2010. Vous pouvez également consulter le site Web suivant : http://www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboche

Location de salle pour vos événements

Le centre communautaire et le Pavillon de la jeunesse sont disponibles à la location pour vos événements privés de tous genres. Pour en savoir plus, communiquez avec le personnel du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, au 450 472-7310, poste 146.

Rappels importants

LEVÉE DE L'INTERDICTION DE STATIONNER DANS LES RUES

Le stationnement de nuit sera permis sur les voies ou places publiques à partir du 15 avril.

RETRAIT DES ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Nous vous rappelons que les abris d'automobile doivent être retirés au complet (toile et structure) au plus tard le 15 avril.

HEURES PROLONGÉES DU SERVICE DE L'URBANISME

Le Service de l'urbanisme prolongera ses heures d'ouverture les mercredis soirs, de 17 h à 20 h, du mercredi 7 avril au mercredi 29 septembre 2010.

ÉCLAIRAGE DE RUE

Si vous constatez la défectuosité d'un lampadaire, notez le numéro inscrit dans le rectangle noir et rapportez l'information au 450 623-5798, poste 111, ou envoyez un courriel à info@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

COUPE D'ARBRES ET PRÉSERVATION DU TERRITOIRE

Il est interdit de couper un arbre qui se trouve sur votre terrain ou sur un terrain qui appartient à la Ville sans vous être procuré un permis à l'hôtel de ville. Il appert que des citoyens riverains ont pris l'initiative de couper des arbres en bordure de la digue dans la Frayère et près de la 23e Avenue. Ces arbres avaient leur utilité, car ils servaient de zone tampon et protégeaient la digue en première ligne contre les glaces et les premiers embâcles qui se forment sur le lac des Deux-Montagnes. Au printemps, la fonction première de la digue est de protéger la ville des inondations pouvant être causées par la crue des eaux. Le couvert végétal situé entre le lac des Deux-Montagnes et la digue sert de protection supplémentaire permettant d'éviter une rupture de la digue

RÉPARATION DES TERRAINS

Si votre terrain a subi des dommages lors des opérations de déneigement, vous devez en aviser le Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire avant le 1er mai 2010, au 450 623-5798, poste 111.

NO PARKING ON STREETS

Night parking will be allowed on roads and public squares starting April 15.

REMOVAL OF TEMPORARY CAR SHELTERS

We would like to remind you that car shelters must be completely removed (plastic sheeting and structure) by April 15.

EXTENDED URBAN PLANNING DEPARTMENT HOURS

The Urban Planning Department will extend its business hours on Wednesday evenings, from 5 p.m. to 8 p.m., from Wednesday, April 7 to Wednesday, September 29, 2010.

STREETLIGHTS

If you notice a defective streetlight, note the number written on the black rectangle and report the information to 450 623-5798, ext. 111, or send an e-mail to info@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

TREE CUTTING AND SITE PRESERVATION

It is prohibited to cut trees on your property or on City property without a permit from city hall. It appears that citizens along the shore have taken the initiative to cut trees along the dike in Frayère and along 23rd Avenue. These trees had a use as they served as a buffer zone and protected the dike against ice and ice jams that form on Lake of Two Mountains. In the spring, the primary function of the dike is to protect the city from possible flooding. The vegetation cover between the lake and the dike provides additional protection against erosion of the dike.

PROPERTY REPAIRS

If your property was damaged by snow removal operations, you must notify the Maintenance and Landscaping Department before May 1, 2010, at 450 623-5798, ext. 111.

Environnement

VENTE-DÉBARRAS - **NOUVEAUTÉ**

Les ventes-débarras sont autorisées durant les fins de semaine de la Journée nationale des patriotes (22, 23 et 24 mai) et de la fête du Travail (4, 5 et 6 septembre). En cas de pluie, elles seront remises à la fin de semaine suivante. Cette activité est autorisée entre 9 h et 17 h et ne nécessite pas de permis. Les objets mis en vente doivent être placés à plus de 3 mètres des voies de circulation. Faites-nous savoir que vous organisez une activité de vente-débarras au plus tard le 7 mai et nous inscrirons votre adresse sur le site Internet de la Ville. Envoyez vos coordonnées à info@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

COLLECTE DES GROS REBUTS

Les petits meubles, sacs en surplus, matelas ou autres petits objets seront ramassés le 3e mercredi de chaque mois. Nous vous rappelons que les branches, morceaux de bois, planchers, débris de rénovation ou de construction ne sont pas ramassés lors de ces collectes et ne peuvent être déposés dans les bacs. Vous pouvez cependant en disposer au garage municipal moyennant des frais de 20 $ pour l'équivalent d'une remorque de 4' X 8'. Notez que le bardeau d'asphalte et les produits toxiques sont refusés en tout temps.

DÉBUT DE LA COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

(Gazon, résidus de jardinage et feuilles seulement)

La collecte des résidus verts aura lieu tous les lundis à compter du 26 avril et jusqu'au 11 octobre. Nous vous demandons de mettre vos résidus verts dans des sacs à ordures de couleur orange ou transparents et de les placer en bordure de la rue.

GARAGE SALES: NEW

Garage sales are allowed during the weekends of National Patriots' Day (May 22, 23 and 24) and Labour Day (September 4, 5 and 6). In case of rain, they will be postponed to the following week. This activity is allowed between 9 a.m. and 5 p.m. and does not require a permit. Items for sale must be placed more than 3 metres from roads. Let us know if you are organizing a garage sale by May 7 and we will list your address on the City's Web site. Send your contact information to info@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

COLLECTION OF BULKY ITEMS

Small furniture, extra bags, mattresses or other small items will be collected on the third Wednesday of each month. Remember that branches, pieces of wood, flooring or renovation or construction debris will not be collected and cannot be discarded in bins. However, you can dispose of these items at the municipal garage for $20 for the equivalent of a 4' X 8' trailer. Note that asphalt shingles and toxic products are refused at all times.

START OF GREEN WASTE COLLECTION

(Grass clippings, garden waste and leaves only)

Green waste will be collected every Monday starting April 26 until October 11. We ask that you place your green waste in orange or transparent garbage bags and place them at the curb.

Votre vieux réfrigérateur pourrait consommer jusqu'à

4,8 FOIS PLUS*

d'énergie qu'un nouvel appareil homologué ENERGY STAR® !

Un réfrigérateur âgé de 10 ans à 30 ans ou plus, utilise de 1,7 à 4,8 fois plus d'énergie qu'un appareil neuf homologué ERNERGY STAR® de même volume ! En vous débarassant de votre vieux frigo, vous réduirez votre consommation d'électricité annuelle et contribuerez à la protection de l'environnement, puisque chaque appareil est recyclé à 95%.

Comment reconnaître un dévoreur d'énergie :

- Réfrigérateur ou congélateur de plus de 10 ans
- Volume intérieur entre 10 pi³ et 25 pi³
- Appareil toujours fonctionnel et branché

Pour chaque appareil récupéré, Hydro-Québec vous fera parvenir un chèque de 60 $ après la collecte du vieil appareil. Si vous prévoyez remplacer votre vieil appareil, procurez-vous un appareil homologué ENERGY STAR®, vous pourriez ainsi économiser énergie et argent sur toute sa durée de vie.

Inscrivez votre demande en ligne au **www.recyc-frigo.com**

ou communiquez avec l'escouade RECYC-FRIGO au **1 877 493-7446 (49FRIGO)**

Nous viendrons le chercher GRATUITEMENT

Sécurité publique

NOUVEAU SERVICE À LA POPULATION ATELIER DE VÉRIFICATION DE SIÈGE D'ENFANT POUR AUTO

La section sociocommunautaire du Service de police régionale de Deux-Montagnes offre à la population un nouveau service d'atelier de vérification de siège d'enfant pour auto. Ainsi, à compter de janvier 2010, chaque 2e mercredi du mois, entre 16 h 30 et 20 h 30, un policier de la section sociocommunautaire sera disponible, gratuitement et sans rendez-vous, au poste de police, situé au 615, 20e Avenue, Deux-Montagnes.

ON A CHANGÉ L'HEURE, AVEZ-VOUS CHANGÉ LES PILES ?

Le 14 mars passé nous avons avancé l'heure. Avez-vous pensé à changer les piles de vos détecteurs de fumée?

UN MESSAGE IMPORTANT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE INTERMUNICIPAL **DEUX-MONTAGNES / SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC**

Dans le but d'assurer un service des plus sécuritaire et adapté selon les besoins, il est important de nous aviser si des personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap (surdité, handicap intellectuel ou autre) résident à votre domicile. Si tel est le cas, une fois l'information recueillie, nous pourrons mettre à jour nos dossiers et, par le fait même, nous assurer de répondre adéquatement dans le cas d'une éventuelle évacuation à votre domicile.

Nous vous prions donc de bien vouloir nous contacter, et nous pourrons alors coordonner la collecte d'information relative à votre situation. Soyez assuré que cette information demeure confidentielle et servira exclusivement aux Services de sécurité.

Pour de plus amples informations, communiquez avec nous, au 450 473-2730.

To ensure that our service is effective and safe, it is very important to advise us if there is a person with reduced mobility or a disability (deafness, intellectual disability) living with you at home. If this is the case, we will update our file with this information so we can better respond in the event of an evacuation.

We are therefore asking you to contact us so we can co-ordinate the required information pertaining to your situation. Rest assured that your information will remain confidential and is for the sole use of Security Services.

For more information, please contact us at 450 473-2730.

Portrait de citoyen

Le 12 janvier dernier, à 16 h 53, Denis Roy regardait un match de football attablé au deuxième étage du resto-bar du coin en attendant des amis. Il avait terminé sa journée et sa mission. Il avait rempli les formalités de cessation de service, son arme était remise. Il pouvait maintenant profiter de quelques jours de congé avant un retour attendu auprès de sa famille, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Quelques secondes ont suffi pour comprendre, lorsque les bouteilles d'alcool se sont mises à tomber avec fracas au sol, que le temps allait s'arrêter de tourner à Pétionville. « Je croyais qu'il s'agissait d'une attaque, alors j'ai couru me mettre à l'abri. J'ai réalisé qu'il s'agissait d'un tremblement de terre lorsque je suis sorti du restaurant et que j'ai vu les gens blessés s'extirper des édifices écroulés. J'étais sans voix, je me sentais comme dans un cauchemar d'un réalisme saisissant. Je suis passé devant l'hôpital pour enfants et j'ai compris qu'il fallait que j'aide les gens à sortir des décombres ». Denis Roy en était à sa deuxième mission en tant que chef d'équipe des pompiers à la protection civile de l'ONU, plus spécifiquement affecté aux désastres naturels. Le sens du devoir, du dépassement personnel et professionnel l'avait poussé en 2004 à rejoindre le groupe onusien afin d'analyser les besoins, faire l'inventaire de l'équipement disponible, de mettre en place un service incendie sur tout le territoire haïtien et à dispenser, entre autres, des formations de premiers soins.

Après plus de vingt ans de service à titre de pompier au Service incendie de Deux-Montagnes–Sainte-Marthe-sur-le-Lac, appuyé et encouragé par son supérieur Run Hunt et ses collègues pompiers, Denis Roy a entamé le long processus pour participer à cette mission. Bien au-delà de la valorisation du travail en lui-même, il avait le désir de transmettre son savoir, son expérience et surtout, de faire cette différence dans le quotidien des habitants d'un pays défavorisé sur lequel le destin semble s'acharner.

Le choc culturel, l'adaptation au climat et surtout le fait de composer avec le manque et la désuétude de l'équipement ont constitué un défi de taille. Malgré tout, il a manifesté en 2009 le désir de poursuivre la mission dans laquelle il avait plongé quelques années auparavant. Mieux outillé et conscient des obstacles à surmonter, il avait cette fois-ci envie de pousser l'expérience humaine en cohabitant avec des collègues originaires de partout à travers le monde.

Faisant fi de la barrière linguistique, les liens d'amitié et de confiance qu'il a su tisser avec ses confrères pompiers espagnols et russes ont servi pendant les heures suivant le séisme. Rapidement, il a rassemblé les ressources humaines nécessaires pour mettre en place une équipe de travail en recherchant ses collègues disparus. En mode d'aide et de survie, fatigués mais transportés par la réalité, ils ont ensuite travaillé jour et nuit pour venir au secours des sinistrés.

Denis Roy regrette le retour en arrière à la suite de la catastrophe. « Tout est à recommencer. Le matériel est disparu, notre documentation détruite. Toute l'organisation mise en place depuis 2004 est à reconstruire, à la différence qu'aujourd'hui, nous avons l'appui de nombreux pays qui nous sollicitent pour apporter de l'aide. » Au delà des images mentales, des cris de souffrance qui reviennent le hanter et de l'inquiétude de sentir le sol trembler à nouveau, le pompier de 46 ans a souligné son désir de travailler à la reconstruction du pays pour revoir les sourires se dessiner sur les lèvres de ce peuple qui ne semble jamais se laisser abattre par les tragédies.

Les membres de sa famille, ses amis et ses confrères pompiers ont raison d'être inspirés par son action, parce que du courage, des sacrifices et des compromis, il en faut pour s'embarquer dans pareille galère. Mais la fierté du pompier de représenter notre service incendie et notre ville en Haïti éloigne les mauvais esprits.

Pour nous joindre

HÔTEL DE VILLE
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 472-7310
Cabinet de la mairesse :	poste 144
Direction générale :	poste 144
Relation avec les citoyens :	poste 109
Service du greffe :	poste 211
Service de l'urbanisme :	postes 121,122 et 212
Service de taxes :	poste 100

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
3003, chemin d'Oka, local 103
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 974-7111

WWW.VILLE.SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC.QC.CA

CENTRE COMMUNAUTAIRE
99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 472-7310
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire :	postes 145, 146 et 148
Chalet parc municipal :	450 623-8858

GARAGE MUNICIPAL SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	450 623-5798

POLICE RÉGIONALE	450 473-4686
SERVICE DES INCENDIES	450 473-2730
URGENCES	911

PROCHAINE PARUTION : JUIN 2010
Pour soumettre un texte, contactez Mme Stéphanie Bélisle, responsable des communications et des relations avec les citoyens, par courriel, à s.belisle@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca, avant le mardi 4 mai 2010.

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les événements qui se tiennent dans leur ville. Elle est distribuée gratuitement, au moins six fois par année, dans tous les foyers marthelacquois.

Responsable du bulletin
Me Sonia Paulus, mairesse

Rédaction des textes et coordination
Stéphanie Bélisle, responsable des communications et des relations avec les citoyens

Révision des textes, conception, infographie
Dinamik, Textes et Images Inc.

Impression
Imprimerie des Pins

Distribution
Société canadienne des postes

Tirage
6000 exemplaires

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

Information
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec)
J0N 1P0

EcoLogo Paper / Papier Cert. CCD 077
FSC Cert no. SW-COC-001501 © 1996 FSC
BIO GAZ ÉNERGIE